

Image not found or type unknown



Regularisation sans papiers

Par **ravinman**, le **17/03/2008** à **16:44**

bonjour,

comment des parents maliens sans papiers ayant quatre enfants, dont deux nées en france ,
et deux autres au mali (trois d'entre eux sont scolarisés, pour le plus grand depuis 2003),
ayant un logement, peuvent régulariser leurs situations.